

CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le 15 avril 2021, à 20 heures 30.

Ordre du jour :

- Compte de gestion 2020.
- Compte administratif 2020.
- Affectation du résultat.
- Vote des taux d'imposition.
- Vote du budget 2021.
- Questions diverses.

•En Mairie, le 8 avril 2021

CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas VIROT.

Présents : Franck BARRET, Michelle COMBET BLANC, Colette CONTET, Annick GUILLAUMOT, Bénédicte MAUSSIRE, Thomas PARICAUD, Aurélien THEVENOT, Lionel VALDENNAIRE, Nicolas VIROT.

Absent excusé : Vincent TERREAUX.

Absent non excusé : Pascal MENNESSIEZ

Colette CONTET a été élue secrétaire.

➤08/2021 Compte de Gestion 2020

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ,

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

2 / Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil municipal déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 pour le budget communal par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Pour 9

Contre 0

Abstention 0

➤ **09/2021 Compte administratif 2020**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Annick GUILLAUMOT délibérant sur le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2020, dressé par Monsieur Nicolas VIROT, Maire. Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	DEPENSES		RECETTES	
	Fonct	Invest	Fonct	Invest
Résultats reportés			113 108.53 €	68 341.44 €
Op de l'exercice	79 714.84 €	232 779.59 €	123 133.52 €	140 549.53 €
Résultat cumulé	79 714.84 €	232 779.59 €	236 242.05 €	208 890.97 €
Total réalisé	312 494.43 €		445 133.02 €	
Restes à réaliser à reporter en 2021		21 807.00 €		75 111.00 €
Résultat cumulé	334 301.43 €		520 244.02 €	

Soit un excédent de 156 527.21 € en fonctionnement et un déficit de 23 888.62 € en investissement en résultat de clôture 2020.

Vote et arrête à l'unanimité les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

Comme la loi le prévoit, le Maire se retire pour le vote.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

➤ **10/2021 Affectation du résultat**

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif de l'exercice, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, compte tenu des crédits de report au budget primitif.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 113 108.53 €. Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A/ Résultat de l'exercice	43 418.68 €
B/ Résultats antérieurs reportés (ligne002 du CA) :	113 108.53 €
C/ Résultat à affecter	156 527.21 €
D/ Solde d'exécution d'investissement :	- 23 888.62 €
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement :	53 304.00€
F/ Besoin en financement :	0.00 €
G/ Affectation en réserve au compte R1068 en investissement :	0.00 €
H/ Report en Fonctionnement R002	156 527.21 €

Pour 9

Contre 0

Abstention 0

➤ **11/2021 Vote des taux d'imposition**

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes au titre de l'année 2021.

De ce fait, les taux restent inchangés :

Taxe foncière bâti : 34.75 % (dont taux communal 10.27 % et taux départemental 24.48 %), le transfert de la part départementale est neutre pour le contribuable.

Taxe foncière non bâti : 34.11 %

Pour 9

Contre 0

Abstention 0

➤ **12/2021 Vote du budget 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget commune tel que présenté par Monsieur Nicolas VIROT, Maire.

Ce document est consultable en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pour 9

Contre 0

Abstention 0

➤ **Questions diverses**

Franck BARRET	Michelle COMBET BLANC	Colette CONTET	Annick GUILLAUMOT
Bénédicte MAUSSIRE	Pascal MENNESSIEZ ABSENT NON EXCUSE	Thomas PARICAUD	Vincent TERREAUX ABSENT
Aurélien THEVENOT	Lionel VALDENAIRE	Nicolas VIROT	